

Compte rendu du conseil du 24 février 2023

5 sections de l'UTR ont déposé 58 amendements.

La commission des résolutions a émis un avis favorable pour 33 amendements, en a reformulé : 3 et a émis un avis défavorable pour 22 amendements.

Aucune observation n'ayant été apportée par les différentes sections, les membres du conseil ont adopté les amendements proposés par la commission des résolutions. Ceux-ci seront adressés à l'UCR.

Les points ci-dessous ont été évoqués, mais seront repris lors du conseil du 13 mars :

- Joëlle a informé qu'elle remettrait les attestations fiscales pour les cotisations 2022, lors du conseil du 13
- Maïté a rappelé la formation « conduire une réunion » prévue le 16 mars pour les militants des bureaux des ULR
 - . La formation pour les nouveaux retraités prévue le 7 mars 2023 a été annulée afin que les adhérents puissent participer à la manifestation
 - Une autre date avait déjà été retenue le 10 octobre 2023
 - . une formation « prendre sa place dans la CFDT Retraités » est prévue les 7 et 8 décembre 2023.

L'ULR d'Armentières a informé qu'une rencontre débat sur la santé publique aura lieu le 1er juin 2023